



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Deux cent cinquante-cinquième réunion du Conseil d'établissement de la Polyvalente Marcel-Landry, Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, 365 avenue Landry, Saint-Jean-sur-Richelieu, secteur Iberville, ce 2^e jour de février 2021, via Microsoft TEAMS.

1. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Présences :

- Mme Marie-Eve Hattar, parent et présidente
- Mme Sylvie Vallières, parent substitut (arrivée à 19h15)
- M. Éryck St-Laurent, parent
- M. Martin Galipeau, parent
- Mme Martine Lalonde, parent et secrétaire
- Mme Julie Trahan, enseignante
- Mme Marie-France Chevalier, enseignante
- M. Hugues Bourgeois, professionnel
- M. Maxime Caron, élève (départ à 21h20)
- M. Éric Dumberry, représentant de la communauté
- M. Jérémy Fleury, représentant de la communauté
- Mme Esther Simard, directrice
- Mme Julie Gagné, directrice adjointe
- Mme Suzanne Marcantonio, directrice adjointe
- Mme Lyne Letendre, adjointe administrative

Absences :

- M. Maxime Moreau, soutien
- Mme Isabelle Degoud-Rochat, parent et représentante au comité de parents
- Mme Guylaine McLean, parent et substitut au comité de parents

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

La séance est ouverte à 18h58. Mme la Présidente souhaite de bons souhaits aux membres du conseil d'établissement. Elle souligne la nomination comme lauréates pour le prix Distinction reconnaissance de la FCPQ de Mme Martine Lalonde, Mme Anne-Marie Noël et Mme Marie Josée Gagnon. Elle souhaite aussi une bonne semaine des enseignants à tous ceux de la polyvalente.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Les documents ont été envoyés selon les règles de régie interne.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 FÉVRIER 2021

[Résolution ML202102-01](#)

Modifications : conseil des élèves est 9.3 et décaler les points suivants.

Formation

Proposé par M. Éryck St-Laurent

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 OCTOBRE 2020

[Résolution ML202102-02](#)

Modification : Aucune modification

Proposé par Mme Julie Trahan

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Suivis :

- Point 9 : activités (décorations des classes qui avait été un succès à l'Halloween, a été refait à Noël et est reporté pour la St-Valentin)
- Quelques examens ont eu lieu avant les Fêtes nécessitant un bloc de temps. La plupart des enseignants ont choisi des moments dans leurs périodes de cours pour passer des examens qui correspondent aux exigences de leur matière.
- Les activités remboursées par les différentes mesures pourront se faire à distance exceptionnellement cette année pour permettre aux élèves de vivre des activités culturelles.
- En ce qui concerne la formation des conseils d'établissement, étant donné qu'il y a plusieurs nouvelles directions d'école, une demande a été faite au CSS pour aider à la formation des membres. Un webinaire complémentaire à la formation du Ministère a été mis sur pieds pour accompagner les CÉ. Il aura lieu les 16 et 24 février.

6. QUESTIONS DU PUBLIC

M. Alexandre Provost apporte un questionnement au conseil d'établissement : lorsqu'un seul enfant est retiré du groupe, la tâche n'est pas claire pour les parents et les enseignants notent des absences non motivées, même lorsque le retrait est fait par la Santé publique.

7. DÉCISIONS

7.1. Suivi des mesures

[Résolution ML202102-03](#)

Mme Simard présente les nouvelles mesures. En mars, elle fera un bilan.

15021 : soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves en contexte de COVID (30 471\$) vient soutenir le tutorat, principalement. L'analyse des résultats des élèves avec le bulletin de la semaine prochaine aidera à organiser cette mesure.

15022 Bien-être à l'école (12 384\$), n'est pas claire, mais sert pour le bien-être du plus grand nombre (élève ET personnel).

15012 Compensation aide alimentaire (27 106\$) sert à l'achat de nourriture et de boisson pour les élèves qui sont à l'école, respectant le virage santé de l'école.

Mesures décentralisées : 822 398\$

Proposé par Mme Marie-France Chevalier

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. Code de vie 2021-2022

[Résolution ML202102-04](#)

Mme Simard présente les changements concernant l'inclusion apportés au code de vie. Un ajout pourra être fait concernant l'enseignement à distance.

Si un élève a un comportement dérangeant qui empêche l'apprentissage des autres, il est possible pour l'enseignant de ne pas l'inclure dans le prochain cours.

Proposé par Mme Martine Lalonde

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.3. Activités

[Résolution ML202102-05](#)

Mme Julie Trahan et Mme Marie-France Chevalier présentent les activités prévues.

La journée de la femme sera soulignée le 8 mars

Des activités pour célébrer la Semaine de la persévérance scolaire seront organisées du 15 au 18 février avec un tirage le 22 mars.

En avril, des pièces de théâtre pourront être offertes à tous les groupes.

Proposé par M Éryck St-Laurent

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.4. Grille-matières (2 novembre)

[Résolution ML202102-06](#)

Proposé par Mme Marie-France Chevalier

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



7.5. *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (2 novembre)*

[Résolution ML202102-07](#)

Proposé par M. Hugues Bourgeois

APPROUVÉ À LUNAMITÉ

7.6. *Normes et modalités d'évaluation (2 novembre)*

[Résolution ML202102-08](#)

Proposé par M. Hugues Bourgeois

APPROUVÉ À LUNAMITÉ

8. CONSULTATION

8.1. *PROJET BLEURY : DÉVELOPPEMENT*

Le projet est en collaboration avec la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le financement reçu permettra la préparation d'un terrain de baseball.

La collaboration avec PML était basée sur le développement d'un terrain multifonctionnel et d'une piste d'athlétisme.

Les membres souhaitent avoir des explications à la suite de cette décision.

9. INFORMATION

9.1. *Direction*

Le bulletin sera officiellement produit pour le 5 février. Un courriel sera envoyé aux parents dès qu'il sera disponible. À la suite de la production de ce bulletin, une analyse des résultats sera faite. L'analyse sera la base d'un plan d'action pour la suite des choses, pour s'assurer de combler les besoins ciblés.

Pour le choix des séquences mathématiques, une soirée de questions/réponses sera organisée pour faire suite à une capsule de la conseillère en orientation envoyée à tous les parents d'élèves de 3^e secondaire.

Mme Simard fait régulièrement des messages TEAMS aux élèves (une fois par cycle, environ). Cette année, elle a rencontré les élèves de 5^e secondaire pour leur annoncer qu'il n'y aurait pas de bal. Un comité des festivités a été mis en place et les élèves pourront donner un coup de pouce pour organiser des festivités pour célébrer les finissants. Tout reste à déterminer, selon les idées des bénévoles.

Le PIV (plan d'identité visuelle) du CSS viendra refaire toute l'image du Centre de services (canevas uniformisés, signature, etc.). Les documents de la polyvalente devront respecter ce plan.

Six groupes sont actuellement en isolement en raison de la COVID. L'éclosion déclarée par la Santé publique date d'avant le retour en classe du personnel et des élèves (12 janvier). Les enquêtes permettent de voir que la contamination s'est faite de façon communautaire.

9.2. *Personnel de l'école*

Un nouveau programme, « *Hors-piste* », pour les élèves de première secondaire, élaboré par l'université de Sherbrooke permet d'accompagner les élèves qui vivent beaucoup d'anxiété.

9.3. *Conseil des élèves*

Les élèves ne soulèvent aucun point.

9.4. Comité de parents

La prochaine réunion aura lieu le 3 février.

En janvier, le comité a eu une présentation des services éducatifs, par Mme Taïga Waelput-Lavallée, pour présenter les outils disponibles pour soutenir le personnel et les parents à travers les défis apportés par la pandémie actuelle, dont le babillard éducatif.

Le comité a eu une présentation de l'organisation scolaire par M. Charles Dalpé pour les modifications aux bassins des écoles St-Eugène et St-Lucien.

Les conférences suivantes sont à venir :

- Mercredi 24 février 2021 - Vickie Bois « *L'anxiété en temps de pandémie* » ;
- Jeudi 11 mars 2021 - M. Yanick Côté « *Contrer la cyberintimidation et augmenter la sécurité des jeunes sur les médias sociaux !* » ;
- Mercredi 14 avril 2021 - Mme Patricia Paquin « *Conciliation travail-famille, le bonheur avec un enfant différent* » ;
- 13 et 19 mai 2021 - Fondation Pro-Étude « *L'enfant s'éveille, s'émerveille* » Vidéo suivi d'une conférence avec M. Paul Grondin, M. Richard Robillard et M. Jean-Pierre Roy ;
- Une présentation de « C'est quoi la FCPQ » pour tous les membres des CÉ, le 18 février à 19h.

Un comité PEVR est chargé d'analyser le plan d'engagement vers la réussite du CSS. Deux parents y siègent à titre d'observateurs.

Un comité COVID a été mis sur pieds pour aider à la communication avec les parents en lien avec la pandémie.

Un comité formation s'occupe de trouver une façon d'accompagner les conseils d'établissement pour la formation nouvellement obligatoire exigée par le Ministère. Les dates de formation seront les 15 et 25 février à 19h.

Le plan d'action a été refait : le comité transmet plusieurs informations sur sa page Facebook.

Tous les lundis, à 20h, la FCPQ en direct reçoit l'EscouadeÉdu pour les prochaines semaines, pour donner des trucs pour appuyer les enfants dans leur parcours scolaire.

La FCPQ travaille sur un projet de semaine de l'engagement parental.

9.5. Correspondance

Le ministère de l'Éducation offrira un webinaire pour les présidents et les directions d'établissement.

9.6. Questions du public

Fermeture de la fondation : la pandémie a mis un frein sur les communications, mais le travail devrait avoir été fait. Mme Simard reviendra sur ce sujet dans une prochaine réunion.

Le cellulaire est demandé en classe pour faire des « Kahoot ». Il est demandé comment les élèves qui n'ont pas de cellulaire peuvent faire.

Si une journée doit être manquée pour des raisons d'intempéries, c'est une suspension de cours, pour tous, il n'y aura pas d'enseignement à distance.

Les cours du soir ayant été annulés le 2 février, le service de conciergerie n'entrait pas, exceptionnellement. On a demandé aux élèves de ne pas flâner.

10. CONFIRMATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE (29 mars 2021)

La prochaine réunion aura lieu le 29 mars 2021.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

[Résolution ML202102-09](#)

À 20h40, la séance est levée.

Proposé par Mé Éryck St-Laurent

ADOPTÉ À LUNAMITÉ

Signature de la direction

Signature de la présidente